

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article223>

Courrier envoyé à Madame la Ministre

- ACTUALITES - Dossiers Thématiques - ARCHIVES - 2009 -

Date de mise en ligne : jeudi 22 octobre 2009

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Madame la Ministre,

Vous trouverez ci-après la déclaration faite par les organisations syndicales lors du Comité Technique Paritaire (CTP) du CNRS du mardi 20 octobre 2009.

Nous tenons en particulier à protester contre le refus de la Direction de l'organisme de mettre au vote la motion qu'elles avaient proposée, en contradiction avec l'article 14 du règlement intérieur du CTP. Cela témoigne du mépris de l'institution envers le dialogue social.

Par ailleurs, l'ensemble des organisations syndicales vous rappelle qu'en ce qui concerne la composition du Conseil Scientifique et des Conseils Scientifiques d'Instituts du CNRS, et leurs modalités de vote, qu'elles demandent le maintien des sous collèges A1, A2 et B1, B2 seul moyen de garantir une représentation équilibrée des personnels du CNRS et de leurs collègues des universités et autres organismes. Elles demandent également le maintien du scrutin de liste pour les collèges B1 et B2 ainsi que l'élargissement du collège C à 3 représentants des ITA et ITRF.

En vous priant d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Daniel STEINMETZ
Secrétaire Général du SNTRS-CGT